

Procès Verbal de l'Assemblée Générale de la FMDL
9 et 10 juillet 2020
Lycée Erik Satie

S'est tenu le 9 et le 10 juillet 2020 au Lycée Erik Satie 2 Rue Pierre Castagnou, 75014 Paris

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant de séance, ci-annexée (annexe 1).

Sommaire :

Jour 1 :	1
Election de la tribune	2
Présentation de l'ordre du jour	2
Adoption du procès verbal de l'AG du 23 novembre 2019 (annexe 2)	2
Présentation et vote de la modification statutaire (annexe 3)	2
Présentation et vote des modification du règlement intérieur (annexe 4)	2
Présentation et vote du bilan d'activité 2019 (annexe 5)	3
Présentation et vote du compte de résultat et du bilan 2019 (annexe 7)	3
JOUR 2 :	4
Présentation du texte d'orientation (annexe 8)	4
Election du CA Juillet/Décembre 2020	5
Election du bureau en CA section lycéenne	6

Jour 1 :

La séance est ouverte à 17h03

Chloé Rlazuelo (présidente de séance) introduit l'assemblée générale à 17h03

Il est constaté la présence de 18 MDL sur 80 adhérentes,. Le quorum est établi à 12. L'AG peut valablement se tenir. Il est constaté qu'il y a 12 procurations.

NB :

interruption de la séance 17h38-17h39 (problème technique)

Pause à 17h50 jusqu'à 18h01

Election de la tribune

La tribune est soumise au vote:

- Chloé Riazuelo est élue présidente de séance à l'unanimité
- Tessa Legras et Thomas Cesbron sont élu.e.s secrétaires de séance à l'unanimité

Présentation de l'ordre du jour

- Vote du procès verbal de l'AG du 23 novembre 2019
- Présentation de la modification statutaire proposée par le bureau sortant et vote
- Vote du règlement intérieur
- Présentation du bilan d'activité 2019 et vote
- Présentation du compte de résultat et du bilan 2019
- Présentation du texte d'orientation et vote
- Présentation et Élection du Conseil d'Administration de la FMDL

Adoption du procès verbal de l'AG du 23 novembre 2019 (annexe 2)

- 4 abstentions
- adopté à l'unanimité (à 14 votes)

Présentation de la modification statutaire (annexe 3)

Chloé Riazuelo, présidente sortante de la FMDL, présente la réforme statutaire proposée par le bureau sortant.

Débat autour de cette proposition de réforme :

- Débat autour de l'article 6, explication de la présidente
- Explication autour de l'article 7 adhésion automatique

Aucune proposition d'amendement n'est ressortie de ce temps de réflexion.

vote : adoptée à la majorité absolue (17 votes)

vote : 1 contre

Présentation des modification du règlement intérieur (annexe 4)

Chloé Riazuelo, présidente sortante de la FMDL, présente le règlement intérieur proposé par le bureau sortant.

Aucune proposition d'amendement n'est ressortie de ce temps de réflexion.

vote : adoptée à la majorité absolue (18 votes)

Présentation du bilan d'activité 2019 (annexe 5)

Chloé Riazuelo et Noah Pinardon, membres du bureau sortant, présentent le bilan d'activité de l'année 2019.

Noah : introduction sur le bilan d'activité

Noah : comment la fmdl a pu progressé après les Assises Nationale des MDL 2018 =>

Nouveau cap franchi

Noah: développement du réseau.

Aucun amendement a été apportée à cette partie.

Chloé : dossiers nationaux

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Chloé : côté bilan global

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Chloé : bilan Assises Nationale des MDL 2019 (avec les pistes d'amélioration pour l'édition 2020)

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Noah : Bilan communication

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Chloé : Bilan réseau partenarial

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Chloé : Bilan sur l'organisation interne de la FMDL

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Chloé : Transformation des cadres

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Noah : Bilan sur tous les Événements nationaux

Aucun amendement a été apportée à cette partie

Vote : Adoptée à l'unanimité (18 votes)

NB : aucune question

Présentation du compte de résultat et du bilan 2019 (annexe 7)

Thomas Cesbron, bénévole de la FMDL, présente le compte de résultat et le bilan financier de l'année 2019.

Proposition :

- Arnaud : Ne pourrait-on pas éviter les agios

Réponse de Valentin Bourgeois, Délégué Général de la FMDL

- Maxime : Quelle est la nouvelle association à laquelle nous avons adhéré cette année en plus de l'ESPER ?

Réponse de Valentin Bourgeois, Délégué Général de la FMDL, qui indique qu'il s'agit de la CRESS Île de France

- Intervention d'Arnaud "La FMDL est donc une association financièrement pas stable"

Réponse de Valentin Bourgeois Délégué, Général de la FMDL, sur la stratégie budgétaire sur 3 ans à compter de ce mandat.

- Arnaud "Avant de lancer la boutique, y-a-t-il eu une étude de marché"

Réponse de Valentin Bourgeois, Délégué Général de la FMDL, sur les méthodes d'étude qui ont permis de lancer la boutique.

Vote du bilan financier 2019 : adopté à l'unanimité (18 votes)

Les MDL présentes ont donné mandat au CA pour le vote du bilan comptable 2019 aux ANMDL. Ce dernier sera représenté lors de l'AG de décembre 2020.

La séance est levée à 18h54

JOUR 2 :

La séance reprend à 14h21

Il est constaté la présence de 17 MDL adhérentes sur 80 le quorum étant de 12 l'AG peut continuer à se tenir.

Présentation du texte d'orientation (annexe 8)

Présentation du TO par :

- Thomas Cesbron (Introduction/ANMDL)
- Cynthia Lassus-Plgat (DN)
- Loan Bernable (DN)
- Tessa Legras (Réseau) : sur les MDL
- Ewen Ferchaud (Réseau)
- Manelle Zilaf (Réseau)
- Lise Vaquerizo (Communication)
- Marie Teisseire (Autofinancement)
- Mélissa Sacquet (Ressources)
- Claudine Ilayal Vinasithamby (Fonctionnement interne)
- Marie Teisseire (Administration)

- Claudine Ilayal Vinasithamby (Partenariat)

Vote du TO : Voté à l'unanimité (18 votes)

Election du CA Juillet/Décembre 2020

Présentation de liste du conseil d'administration par Claudin Ilayal Vinasithamby, tête de liste.

Il est constaté la présence de 18 MDL sur 80 adhérentes,. Le quorum est établi à 12. L'AG peut valablement se tenir. Il est constaté qu'il y a 12 procurations.

Titulaire : Ferchaud Ewen

Titulaire : Pommier Loïne

Titulaire : Bernable Loan

Titulaire : Vaquerizo Lise

Titulaire : Sacquet Mélissa

Titulaire : Cachacou Albane

Titulaire : Zilaf Manelle

Titulaire : Vinasithamby Claudine Ilayal

Titulaire : Cesbron Thomas

Titulaire : Lassus-Pigat Cynthia

Titulaire : Legras Tessa

Titulaire: Teisseire Marie

Suppléante : David Chloé

Suppléant : Chanteloup Gabin

Suppléante : Ben-Belckacem Nawelle

Suppléante : Garreau Capucine

Suppléante : Gendre Manon

Suppléant : Rey Albin

Suppléante : Evieux Maureen

Suppléante : Fazilleau Cheyenne

Suppléante :Awuitho-Dzinekou Maéva

Vote de la liste proposée : Adoptée à l'unanimité (18 votes)

Election du bureau en Conseil d'Administration section lycéenne

Se présentent au bureau de la FMDL :

- Claudine Ilayal Vinasithamby: Présidente
- Marie Teisseire : Trésorière
- Thomas Cesbron : Secrétaire National en charge des Assises Nationales des Maisons Des Lycéennes et Lycéens
- Tessa Legras : Co-Secrétaire Générale en charge du réseau
- Cynthia Lassus-Pigat: Co-Secrétaire Générale en charge des Dossiers Nationaux

Vote du bureau par le CA : approuvé à l'unanimité (11 votes pour 1 vote contre)

Intervention :

“Arnaud” Peut-on réduire les coûts en changeant d’endroit le BN ?

Réponse de Valentin Bourgeois, Délégué Générale de la Fédération des Maisons des lycéen.ne.s : Non. Nous avons déjà essayé, de plus le prix de notre BN est bon pour le secteur de celui-ci. De plus nous ne trouvons rien qui nous convient.

“Mathéo” Les employés travaillent-t-ils 35h ?

Réponse de Valentin Bourgeois, Délégué Générale de la Fédération des Maisons des lycéen.ne.s : Oui. Nous sommes tout.e.s en CDI et à temps plein.

Chloé Riazuelo clôt l’Assemblée Générale à 16h47 le 10/07/20

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et les secrétaires de séance.

Fait au Lycée Erik Satie .2 Rue Pierre Castagnou, 75014 Paris

La présidente de séance : Chloé Riazuelo

Riazuelo

Les secrétaires de séance : Tessa Legras et Thomas Cesbron

Thomas Cesbron

Tessa Legras